



Inexactitude Matériel

Par Dan46

Bonjour

J'ai signé un devis pour l'installation d'une cabine de douche , avec des mesures précises.

Hier, au début de l'installation je constate une erreur dans ces mesures, et demande au poseur de cesser immédiatement le montage. Celui-ci persiste néanmoins. Je lui redis que je refuse cette cabine non conforme avec le devis. Quelle peut être la suite ?

Bien Cordialement

Dan

Par yapasdequoi

Bonjour,

La cabine livrée n'est pas conforme à la mesure ou bien la mesure a été mal faite ?

Adressez-vous au responsable de l'entreprise.

Par Dan46

Re bonjour

C'est le responsable de l'entreprise lui-même qui est venu prendre les mesures, et fait l'installation. Je ne comprends pas son entêtement à continuer cette installation qui ne correspondait pas à son devis. Perso, je ne connais que lui et son devis.

Cordialement

Par yapasdequoi

S'il ne veut rien entendre, il faut contacter la DGCCRF.

Par Dan46

Merci , je n'y avais pas pensé .

Cordialement

Par Dan46

Re bonjour

Suite à non respect des mesures du devis initial , j'ai refusé la cabine douche posée .

L'artisan m'informe ce jour le remplacement que des parties non conformes .

A savoir : Bac sol 1,20 x 0,90 et les 2 Panneaux de cotés hauteur 2,00 m x 0,90 .

Pour exécution , il me demande un chèque immédiat du solde total de la facture .

Dois-je me plier à ses exigences ?

Sachant qu'un organisme conventionné suit les dits travaux pour aides à la rénovation , et prévoit un contrôle , pour le déblocage du dit solde .

Merci

Bien Cordialement

Dan

Par yapasdequoi

C'est à vous de décider.

Mais il serait préférable d'attendre la fin de la mise en conformité pour payer.